Ensemble, pour des villages vivants

Commune de Saint-Léger

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Compte-rendu de la séance d'information-consultation des habitants de Meix-le-Tige du 16 février 2016

Le 21 mars 2016

Participants :

- *Pour les habitants* : 37 habitants (voir liste en annexe 1)
- *Pour le Conseil communal* : 9 élus
  Alain RONGVAUX, Philippe LEMPEREUR, Monique JACOB, Anne SCHOUVELLER, Christiane DAELEMAN, Eric THOMAS, Joseph CHAPLIER, Vincianne GIGI, José SOBLET
- *Pour la Fondation Rurale de Wallonie* : Nicolas LECUIVRE, Annick SAMYN, Gervaise ROPARS
- *Pour le bureau d'étude Territoires* : Thierry JAUMAIN

Ordre du jour :

- Présentation de l'opération de développement rural
- Consultation des habitants

I. Présentation de l'opération de développement rural (ODR)

Le monde change et les territoires évoluent. Le rôle de la Commune a toujours été de gérer au mieux son territoire et de mettre en œuvre des projets qui répondent aux besoins des habitants dans l'objectif d'améliorer leur qualité de vie.

En se lançant dans une Opération de Développement Rural, la Commune a envie de voir plus loin :

⇒ Volonté de prendre du recul et de mener une réflexion globale (regard extérieur)
⇒ Volonté de planifier des actions sur le long terme (au-delà d'une mandature)
⇒ Volonté de consulter et d'impliquer la population
⇒ Volonté d'explorer de nouvelles pistes de financement pour mettre en œuvre des projets fédérateurs et largement plébiscités

Une opération de développement rural comprend deux grandes phases. La première dure en moyenne 3 ans, il s'agit de la période d'élaboration du dossier appelé le PCDR – Programme Communal de Développement Rural. L'étude complète du territoire aboutit à la réalisation d'un programme d'action qui doit être validé par le Gouvernement. La seconde phase est la période de mise en œuvre des projets et dure habituellement 10 ans. Les projets sont alors mis en œuvre selon la programmation définie.

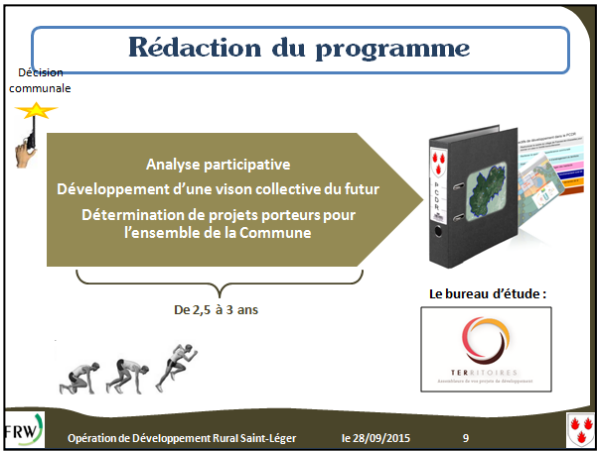

Les étapes suivies pour la phase d'élaboration du programme sont les suivantes :

- **Les informations – consultations :** pour consulter les habitants de Saint-Léger, des séances seront organisées dans chaque village.
- Mise en place de la Commission Locale de Développement Rural
- **Les groupes de travail :** séances thématiques ouvertes à tous citoyens. Le rôle des réunions sera de définir des objectifs et des pistes de projets.
- **Stratégie et projets :** La CLDR va ensuite utiliser toutes les informations récoltées précédemment pour proposer une stratégie globale pour la commune et une série de projets qui permettront d'y parvenir.
- **Approbation finale :** la phase d'approbation finale du programme consiste en la validation par la CLDR et par le Conseil communal. L'approbation finale du dossier revient ensuite au Ministre en charge du développement rural.

Les projets à mettre en œuvre ensuite pendant dix ans peuvent être très variés, puisqu'ils découlent des idées de la population. Il peut s'agir d'investissements matériels conséquents (ex : création de chemins de liaisons, logements tremplins pour les jeunes, atelier rural pour les entreprises…) ou d'actions de natures immatérielles (ex : accueil des nouveaux habitants, jardins partagés…), nécessitant moins d'investissements. Certains de ces projets sont subsidiés, d'autres non.

II. Bref portrait du territoire

Présentation de données marquantes par la FRW sur base d'un premier diagnostic réalisé par l'association Territoires.

Différentes thématiques sont abordées :

- Situation géographique
- Occupation du sol
- Population
- Patrimoine
- Urbanisation
- Activités économiques
- Dynamique associative et culturelle

Un focus sur le village de Châtillon est également présenté.

Des fiches diagnostic plus complètes sont mises à la disposition des participants désirant approfondir ces informations.

III. Consultation des habitants

1. Méthode d'animation :

Objectifs

Les objectifs des réunions d'information-consultation villageoises sont :

- Informer les citoyens sur l'élaboration du PCDR, ses enjeux, ses apports pour le territoire et son déroulement et inciter les citoyens à participer à la démarche ;
- Dresser l'état de la situation (recueillir des constats) pour aboutir à un diagnostic participatif de la commune
- Mener une réflexion citoyenne sur l'avenir de la commune

Il s'agit dès lors de récolter un maximum d'avis de la part des habitants.

Ainsi, la méthode de travail a été choisie de manière à ce que les consultations soient des moments privilégiés de contact avec les citoyens, permettant à l'ensemble des habitants d'exprimer leur point de vue.

- Les mandataires en retrait lors des discussions :

  → Eviter les débats politiques

- Un premier « portrait » de la commune était présenté afin de faciliter la réflexion :

  → prendre du recul, tant à l'échelle de la commune que du village
  → mettre en évidence certaines spécificités et certaines évolutions récentes
  → inclure des premiers « quizz » d'échauffement pour mettre la salle en confiance

- Le travail sur les atouts et faiblesses de la commune était réalisé en groupes de citoyens constitués librement

Déroulement

Canevas d'animation d'une séance d'information-consultation

1. Accueil avec liste de présence
2. Introduction par le Collège
3. Information générale sur l'Opération de Développement Rural et sur l'objectif de la consultation
4. Bref portrait de la commune et du village
5. Travail en sous-groupes
   Réflexions sur deux aspects :
   - le présent => les atouts et faiblesses (points positifs et négatifs)
   - le futur => les menaces et opportunités (évolutions et souhaits)
7. Mise en commun (plénière – prise de parole de rapporteurs)
8. Information en plénière : étapes de l'ODR (les suites) / CLDR (bulletin de candidature)
9. Conclusions par le Collège
10. Verre de l'amitié

Les réflexions au sein des groupes étaient orientées autour de trois thématiques centrales :

- Entreprendre dans la commune de Saint-Léger
- Emploi, commerces, agriculture, forêt, tourisme, produits locaux,…
- Habiter dans la commune de Saint-Léger
- Aménagement du territoire, environnement, patrimoine, logement, espaces publics, énergie, sécurité et mobilité,…
- Vivre ensemble dans la commune de Saint-Léger
- Petite enfance, jeunesse, aînés, solidarité, vie associative, sportive et culturelle, vie au village,…

Pour chaque thème, les participants étaient sollicités sur base de ce canevas :

PRÉSENT		FUTUR
Quels sont les atouts, les forces de votre village et de votre commune ?	Quelles sont les faiblesses de votre village et de votre commune ?	Comment imaginez-vous l'évolution de la situation dans l'avenir ? Y-a-t-il des opportunités à saisir ? Y-a-t-il des risques à éviter ?

La mise en commun était quant à elle organisée sous forme d'un débat animé autour de la synthèse réalisée par les rapporteurs de chaque groupe.

Dans le cas où les personnes pensent à des éléments intéressants à ajouter a posteriori de la réunion, un formulaire est disponible et une urne est mise à disposition à l'accueil de la maison communale.

2. Résultats :

THEMATIQUE	PRESENT		FUTUR
	ATOUTS	*FAIBLESSES*	*PISTES*
Emploi	- Agence de titres-services - Proximité du GDL procure de l'emploi	- Peu de possibilité d'emploi au sein de la commune - Proximité du GDL empêche le développement de l'économie locale - pas de formations accessibles sur le territoire - Peu d'infos disponibles sur les formations organisées dans le coin	- Locaux mis à disposition du développement d'activités à loyer modéré (locaux tremplins) - Développement de nouvelles activités
Activités économiques	- Projet de locaux tremplins à la maison Turbang à Châtillon - Existence de professions libérales (médecins, kiné…) - Présence d'activités économiques rurales : filière bois, agriculture, extraction de sable	- Pas de terrain dévolu à l'activité économique (pas de zoning artisanal ou industriel) - difficulté de s'installer et d'entreprendre à Saint-Léger - Indépendants peu connus - Nuisance des camions qui se rendent chez Lannoy - Plan de secteur contraignant pour le développement de l'activité économique - Natura 2000 est un frein pour l'exploitation de certaines parties du territoire	- Créer une zone d'activité pouvant accueillir de nouvelles activités. Suggestion : parc d'activité artisanal - Encourager le développement de l'économie locale en veillant à la bonne cohabitation avec les habitants (éviter nuisances) - Attirer des entreprises actives dans les nouvelles technologies, par ex de l'information et de la communication, qui demandent peu de place

			- Soutenir les jeunes indépendants pour leur installation et dans leurs démarches administratives - Entretenir un listing des indépendants et mettre en valeur leurs activités
Commerce	- Commerces variés à Saint-Léger	- Pas de commerce à Meix, pas de services	-
Agriculture, Sylviculture	- Beaucoup de forêts - Ruche qui dit oui	- Peu de vente de produits en circuit courts - Ruche qui dit oui pas accessible en voiture	- Utiliser les sous-produits forestiers pour le chauffage des bâtiments publics
Tourisme	- Présence du lac de Conchibois - Présence du Syndicat d'initiative -	- Manque d'Horeca - Manque d'infrastructures d'accueil - Manque d'espaces récréatifs pour les promeneurs et visiteurs	- Créer des infrastructures d'accueil : camping, aire de stationnement motor-home

THEMATIQUE	PRESENT		FUTUR
	ATOUTS	*FAIBLESSES*	*PISTES*
Aménagement du territoire et urbanisme	- Urbanisation maîtrisée	- Plan de secteur contraignant pour le développement de l'habitat - Grande demande d'installation sur la commune qui reste inassouvie	
Patrimoine	- Existence d'éléments intéressant de patrimoine populaire	- Aucune des 4 fontaines de Meix ne fonctionne	- rénover et faire fonctionner les fontaines de Meix
Logement	- Existence de logements à loyer modéré	-	-
Equipements	-	- Certaines parties de la commune ne sont pas équipées des égouts ou de caniveaux - Manque d'éclairage à Meix	-
Mobilité Sécurité routière	- Village de Meix bien situé par rapport au GDL - Nouveau rond-point de la Croix très pratique et sécurisant - Existence de voies cyclables - Présence d'un taxi social	- relativement éloigné des axes routiers ou du chemin de fer - Gros trafic sur RN - Beaucoup de voitures qui traversent Meix pour se rendre au GDL - Vitesse excessive dans le centre de Meix - Ralentisseurs causent des désagréments aux riverains (bruit)	- Passages piétons signalés et éclairés dans Meix (ex de Châtillon) - Sécuriser la sortie de Meix vers Rachecourt - Créer de nouveaux trottoirs à Meix : rue de Rachecourt vers nouveau lotissement, pré des seigneurs - Améliorer les routes vers Arlon et Etalle en faveur des usagers

		- Piste cyclable non signalée et peu entretenue à la sortie de Meix - Manque de trottoirs à Meix - Quasi-absence de passages pour piétons - Village de Meix peu desservi par les transports en commun (bus) - Les priorités de droite dans le village provoquent une situation confuse - Parking insuffisants à Meix et Saint-Léger	faibles
Environnement Cadre de vie	- Meix-le-Tige est un village bucolique où il fait bon vivre - Existence de belles promenades - Environnement sain, nature préservée - Paysages et biodiversité - Activités économiques présentes (agriculture et carrière de sable) ne détruisent pas l'environnement - Espaces publics de qualité	- Place centrale de Meix-le-tige trop étroite - Manque de poubelles publiques - Manque d'aires de détente en lien avec les promenades - Chemins forestiers souvent dévastés et difficulté d'imposer aux exploitants de remettre en état - Certains chemins de liaisons entre les villages ont été abandonnés - Manque de balisage - L'aménagement du centre de Meix n'a pas suffisamment fait l'objet de consultations des habitants (conflit entre volonté de parking et d'espaces verts) -	- Recréer des chemins de liaisons champêtres entre les villages - Approfondir et baliser de nouveaux itinéraires de promenade
Climat, énergie, développement durable	-	-	- Encourager l'installation de panneaux photovoltaïques sur les habitations (notamment via la bonne orientation des nouvelles constructions)
Santé	-	- Pas de médecin à Meix-le-Tige - Si besoin d'un médecin le w-e, il faut courir à Tintigny	- Créer une maison ou pour le moins une « halte » médicale à Meix

THEMATIQUE	PRESENT		FUTUR
	ATOUTS	FAIBLESSES	PISTES
Lieux de rencontre	-	- Salles de village existantes ne permettent pas les petites rencontres (coût trop élevé) - les lieux de rencontre sont centralisés à Saint-Léger - Recréer un terrain de pétanque à Meix	- Création d'une maison de village à Meix accessible facilement pour les jeunes et petites activités - Création de jardins partagés à Meix
Enfance, jeunesse	- Beaucoup d'efforts communaux dans ce secteur - Existence du patro et de clubs des jeunes - Ecoles - Une crèche formidable à Meix	- Pas de structures pour la jeunesse - Manque d'espaces récréatifs : aires de sports et infrastructures ludiques - Mobilité des jeunes difficile - Petite enfance : offre de gardiennage insuffisante - manque de gardiennes ONE - Les habitants de la commune ne peuvent être considérés comme prioritaires pour l'accès à la crèche - Trop de petits établissements scolaires : plusieurs années dans la même classe	- Développer des infrastructures pour la jeunesse - Créer un local dédié aux jeunes à Meix - Créer des aires de jeux et de sport (ex : pistes de rollers, terrain de volley) - Création de navettes entre Meix, Châtillon et Saint-Léger lors des événements, en relation avec les stages et activités existants
Aînés	- Réunions intergénération-	- Mobilité des aînés difficile	- Création d'un mini-bus jeunes

	nelles	- Manque d'activités pour les aînés - Pas de maison de repos, - Maisons de repos des communes voisines saturées	– aînés (accès aux activités, médecine, commerce) - Création de groupes de discussion
Culture	- Sociétés de musique	-	-
Vie associative et sportive	- Associations actives dans les 3 villages - Cercle horticole - Activité « je cours pour ma forme » - Foot Meix - Complexe sportif - Manifestations diverses, notamment fancyfair à l'initiative de l'école communale	- La vie professionnelle a profondément changé : de moins en moins de gens communiquent avec leurs voisins et/ou s'investissent dans la vie du village - Manque de bénévoles - la majorité des habitants s'implique peu - Les 3 villages fonctionnent de manière indépendante - Existence de concurrences entre clubs exerçant un même type d'activité - Tendance à regrouper toutes les activités à Saint-Léger - Manque d'infrastructures sportives à Meix et Châtillon - Grand feu de Meix n'existe plus - La fancyfair provoque des nuisances pour certains habitants (incivilités, bruit) - Club des jeunes de Meix éprouve des difficultés pour se constituer	- Réussir à maintenir les activités fédératrices existantes et développer de nouvelles activités - Réussir à ne pas devenir un village dortoir (ou réussir à ne plus l'être – selon la vision)
Information et communication	- Info commune	- Manque d'interactivité du site internet communal	- Site internet plus à jour et pas interactif

Annexe 1 : Grille de présences

Prénom	NOM	Adresse	N°	CP	LOCALITE
Stéphane	AGOSTINI	rue de la Place	1	6747	MEIX-LE-TIGE
Michel	BIGONI	rue de Rossé	16	6747	MEIX-LE-TIGE
Anne	BORCEUX	Au Pré des Seigneurs	46	6747	MEIX-LE-TIGE
Pascale	BOSQUEE	Champ des Ronces	24	6747	MEIX-LE-TIGE
Johan	BURTON	Champ des Ronces	5	6747	MEIX-LE-TIGE
Alain	BURTON	Champ des Ronces	5	6747	MEIX-LE-TIGE
Jean-Paul	BUYSSE	rue d'Udange	13	6747	MEIX-LE-TIGE
Charles	CLINQUART	rue de Rachecourt	19	6747	MEIX-LE-TIGE
José	DE FIGUEIREDO	rue de Rachecourt	16	6747	MEIX-LE-TIGE
Alain	DELCOUR	Champ des Ronce	23	6747	MEIX-LE-TIGE
Daniel	DELGUSTE	rue d'Udange	28	6747	MEIX-LE-TIGE
Isabelle	DUVIVIER	Champ des Ronces	19	6747	MEIX-LE-TIGE
Gérard	EVRARD	Les Champs Vignettes	28	6747	SAINT-LEGER
Nikaulaus	FABER	rue du Tram	7	6747	MEIX-LE-TIGE
Yvon	GALLER	rue d'Uldange	36	6747	MEIX-LE-TIGE
Joël	GENOVA	Champ des Ronces	19	6747	MEIX-LE-TIGE
Roger	GILLEN	Rue de la Plate	14	6747	SAINT-LEGER
Pascal	GILLES	Champ des Ronces	24	6747	SAINT-LEGER
Jean-Marie	GODARD	rue de la Plate	16	6747	MEIX-LE-TIGE
Annie	GREIN	rue du Tram	9	6747	MEIX-LE-TIGE
François	GREIN	rue du Monument	6	6747	MEIX-LE-TIGE
Eric	HENROTTE	rue du Trabloux	2	6747	MEIX-LE-TIGE
Dany	LALLEMAND	Rue des Bruyère	1	6747	SAINT-LEGER
Marie-Christine	LEONARD	rue du Tram	47	6747	MEIX-LE-TIGE
Coralie	MAHIN	rue d'Udange	9	6747	MEIX-LE-TIGE
Claire	PARMENTIER	rue du Stade	7	6747	SAINT-LEGER
René	PEIFFER	rue d'Uldange	23	6747	MEIX-LE-TIGE
Bernard	PETIT	Maison communale	11	6747	MEIX-LE-TIGE
Tiffany	PETIT	Maison communale	11	6747	MEIX-LE-TIGE
Pierre	PONCELET	rue d'Uldange	33	6747	MEIX-LE-TIGE
Huguette	SCHAMELLU	rue du Monument		6747	MEIX-LE-TIGE
Guy	SCHAMELLU	rue du Monument		6747	MEIX-LE-TIGE
Irène	SCHOLTES	Rue de la Plate	14	6747	SAINT-LEGER
Jean-Pol	SCHUMACKER	Champ des Ronces	3	6747	MEIX-LE-TIGE
Bérengère	VAN BRANTEGHEM	rue de Plate	13	6747	MEIX-LE-TIGE
Didier	VAN LOO	rue de Rachecourt	5	6747	MEIX-LE-TIGE
Vivianne	VAN LOOR	rue d'Uldange	13	6747	MEIX-LE-TIGE